

LISBOA – SALAMANCA – MADRID – BARCELONA – NARBONNE – MARSEILLE – VILNIUS  
SVERIGE – DANMARK – SUOMI – DEUTSCHLAND – SLOVENSKO – EESTI – SLOVENIJA – ELLÄS – PORTUGAL – ESPAÑA – POLSKA  
— PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N  
LISBOA – SÈTE – SALAMANCA – MADRID – BARCELONA – NARBONNE – MARSEILLE – VILNIUS  
BELGIQUE — UNITED KINGDOM — ČESKÁ REPUBLIKA — SVERIGE — DANMARK — SUOMI — DEUTSCHLAND — SLOVENSKO — EESTI — SLOVENIJA — ELLÄS — PORTUGAL — ESPAÑA — POLSKA — FR  
OUVERTURE — INNOVATION — INTERCONNEXION — PARTENARIAT — ÉCO-RESPONSABILITÉ — RÉSEAU — AVENIR — MOBILITÉ — ACCÈS — EUROPE — TERRITOIRES — ÉVOLUTION — PERFORMANCES  
BERLIN HAUPTBAHNHOF — LONDON SAINT PANCRAS — DUBLIN HEUSTON

# *Comité de pilotage n° 8*

## *Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan*

*Montpellier – 18 juin 2014*

ligne nouvelle Montpellier-Perpignan



RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE

# Déroulé du comité de pilotage

- ➔ Validation de la convention relative aux acquisitions foncières
- ➔ Marchés d'études à engager
- ➔ Partage et validation du calendrier jusqu'à la fin 2015

# Déroulé du comité de pilotage

- ➔ Validation de la convention relative aux acquisitions foncières

Marchés d'études à engager

Partage et validation du calendrier jusqu'à la fin 2015

# Déroulé du comité de pilotage

## LIGNE NOUVELLE MONTPELLIER PERPIGNAN



## CONVENTION DE FINANCEMENT

RELATIVE AUX ACQUISITIONS FONCIÈRES SUR LA SECTION  
LATTES/BAHO

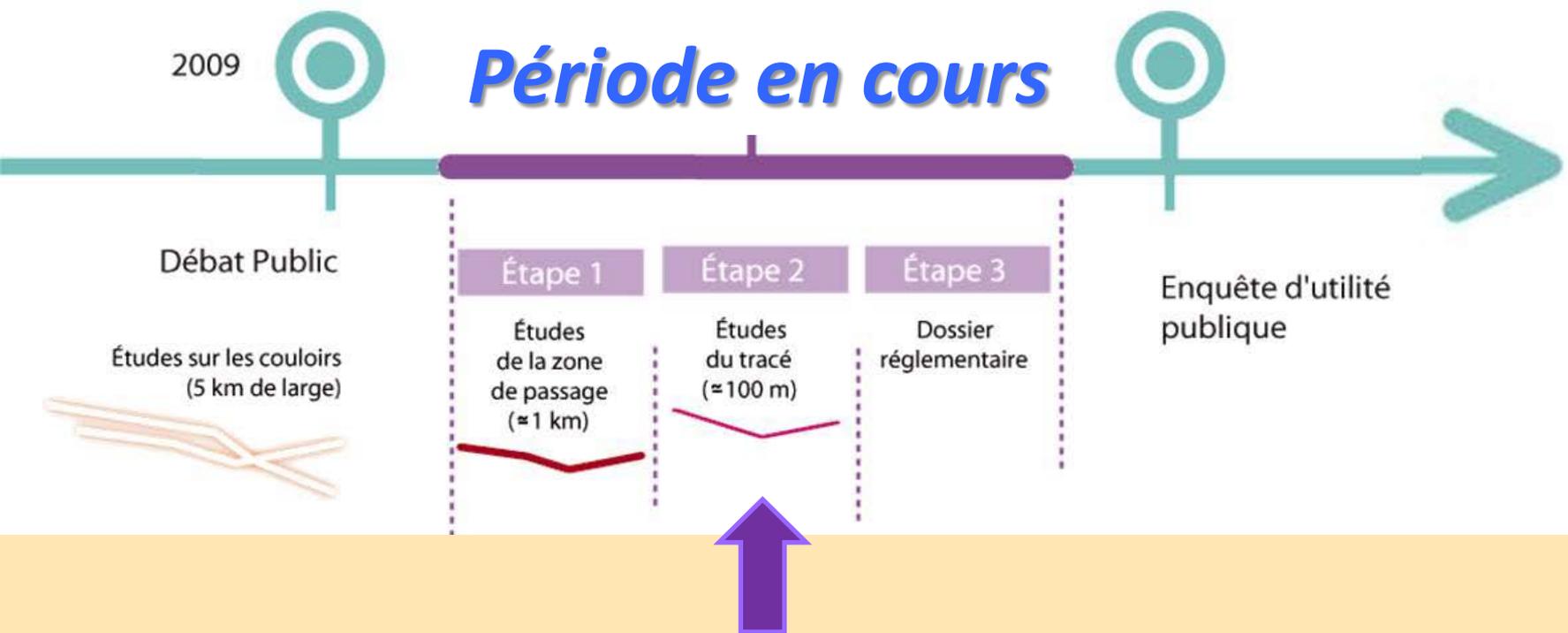
# Déroulé du comité de pilotage

Point sur les délibérations préalables à la signature de la convention relative aux acquisitions foncières

 **Marchés d'études à engager**

Partage et validation du calendrier jusqu'à la fin 2015

# Grandes étapes du projet



# Pour obtenir une DM 3 fin 2015

## ► Planning contraint → Choix du tracé fin 2015

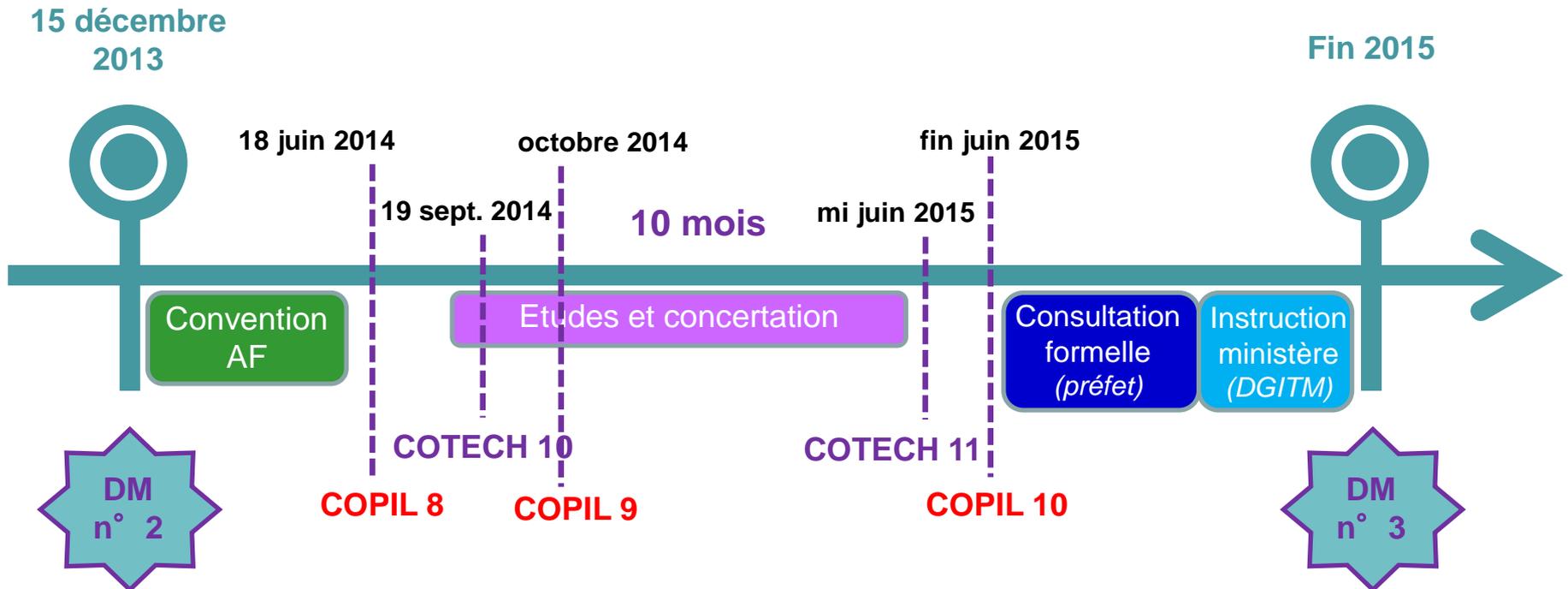
- de 11 mois pour produire les études et mener la concertation

### PRINCIPALES TACHES DU SCENARIO A VALIDER

### DELAIS PREVISIONNELS

- Dernière délibération sur le financement des AF	< juillet 2014
- COPIL n°8	18 juin 2014
- Reprise effective des études Etape 2 – Phase 2	1 <sup>er</sup> septembre 2014
- COTECH n°10 – présentation AMC + proposition de tracé	19 septembre 2014
- COPIL n°9 - informatif	octobre 2014
- ≈ 5 réunions de commissions consultatives	octobre 2014
- ≈ 10 réunions publiques	mars-avril 2015
- Livrable « Optimisation du projet » (tracé/phasage/gare)	mi-mai 2015
- COTECH n°10 – choix du tracé + phasage + gare + racc.	mi-juin 2015
- COPIL n°9 – choix du tracé	fin juin 2015
- Consultation formelle du Préfet	+ 3 mois ( <i>hypothèse</i> )
- Décision ministérielle n°3	fin 2015

# Proposition de planning de fin d'étape 2



# Vers la recherche du tracé

**Décision ministérielle n° 2**  
*Gare et mixité*



**Présentation des critères de choix**



**Résultats de l'analyse multicritère**



**Proposition d'un Tracé**  
*(à approfondir pour les secteurs de gares nouvelles)*

# Processus des prochaines études



Synthèse des enjeux  
Hiérarchisation  
Analyse multicritères

Optimisation du tracé  
Etude du phasage  
Positionnement des gares  
Optimisation des coûts  
Réduction des impacts  
Recensement PLU et SCoT

# Marchés d'études

**MOE**

Etude du tracé à retenir :

- ✓ Etudes techniques
- ✓ Positionnement des gares
- ✓ Optimisation des coûts
- ✓ Démarche Eviter / Réduire / Compenser
- ✓ Etude du phasage

Etudes jonctions au RFN

Etudes de trafics « voyageur » et « fret »

Etude de Capacité-Exploitation

Evaluation socio-économique

**AMO**

Environnement

Stratégie matériaux

Ouvrages d'art et tunnels

Capacité-Exploitation

Socio-économie

# Déroulé du comité de pilotage

Validation de la convention relative aux acquisitions foncières

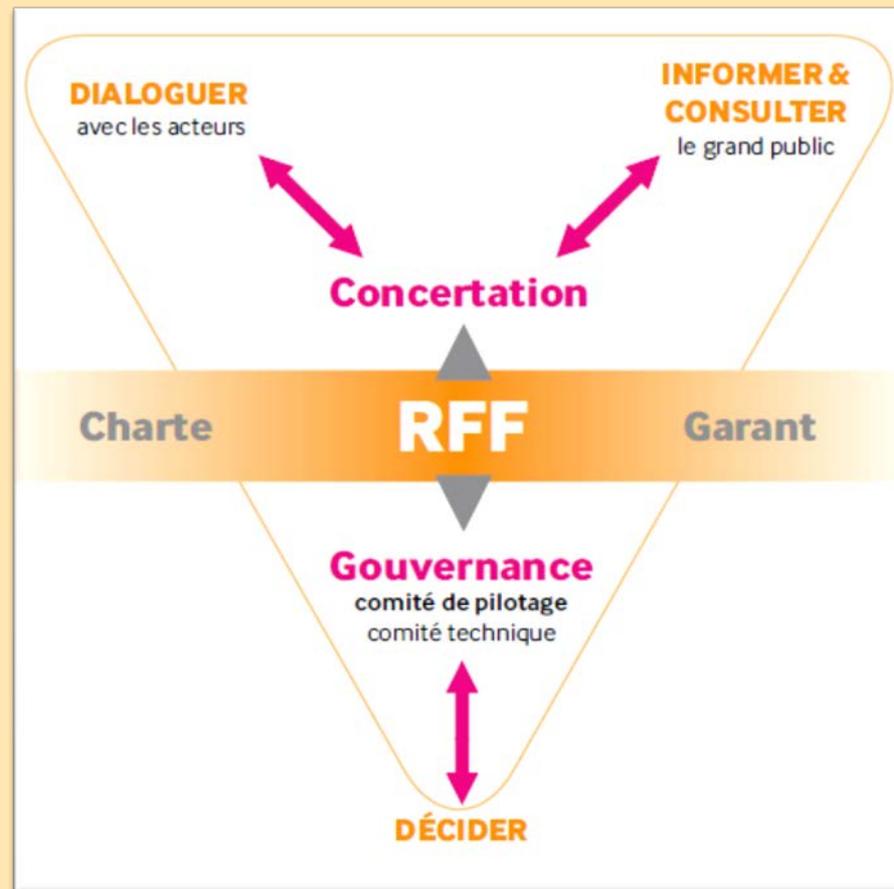
Marchés d'études à engager

 Partage et validation du calendrier jusqu'à la fin 2015

# Concertation sur le tracé

## Charte de la concertation

- Validée par l'ensemble des partenaires
- RFF s'engage à concerter en continu, avec les élus et le territoire



# Concertation sur le tracé

Possibilité d'étudier le **phasage**  
sur la base d'un tracé



Nécessité d'obtenir rapidement un  
consensus sur le tracé

# Gouvernance pour le choix du tracé



## Comité technique n° 10

- Présentation de l'AMC et proposition de tracé à retenir
- 19 septembre 2014



## Comité de pilotage n° 9

- Présentation du tracé à retenir avant de le proposer à la concertation grand public
- octobre 2014 – *date à définir en séance*



## Comité technique n° 11

- Choix du tracé et des sites de gare + proposition de phasage
- mi-juin 2015



## Comité de pilotage n° 10

- Validation du tracé et des sites de gare + proposition de phasage
- fin juin 2015

# Concertation sur le tracé

## Commissions consultatives

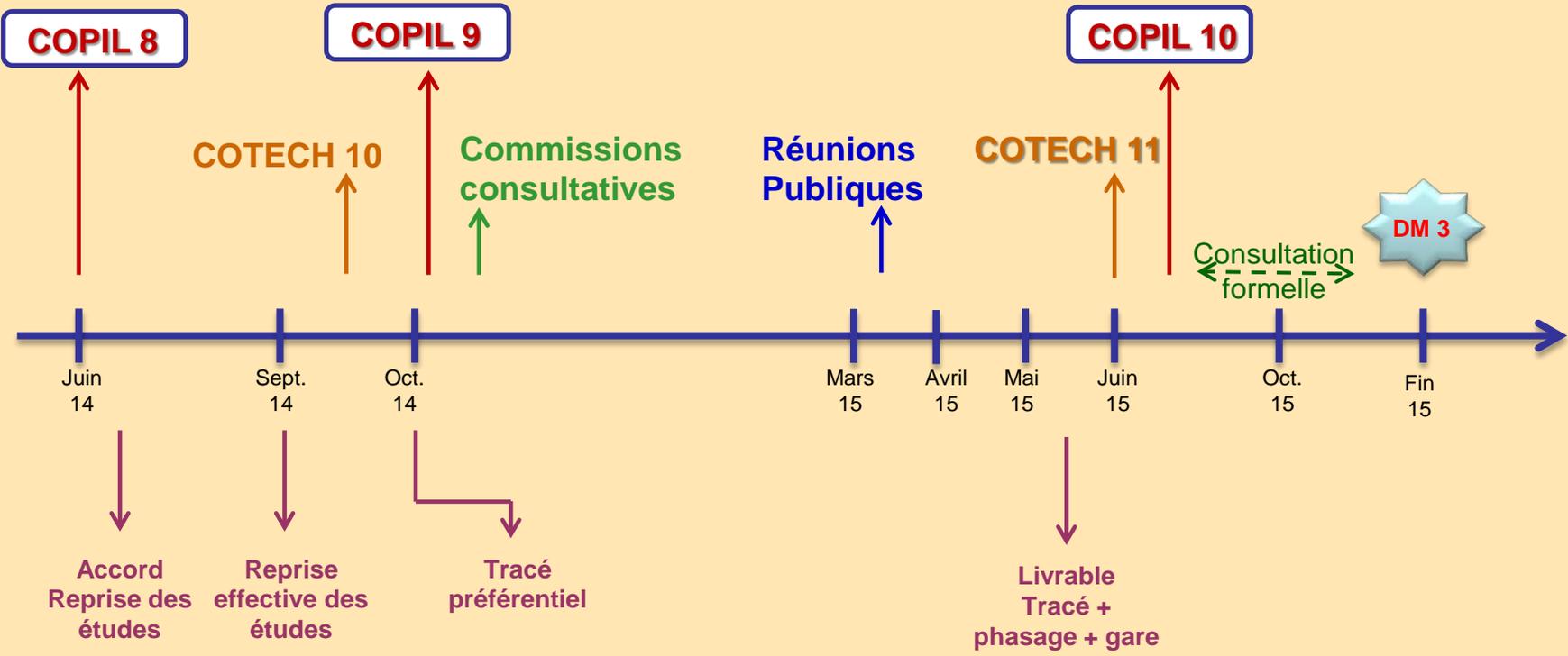
- Réunions à destination des élus du territoire
- Présidées par le Préfet ou son représentant
- Découpées en 5 séquences → 5 réunions  
→ Octobre 2014

# Concertation sur le tracé

## Réunions publiques

- une dizaine de réunions publiques sur le linéaire
  - ➔ 3 à 4 communes / réunion
  
- entre le COPIL informatif d'octobre 2014 et le COPIL décisionnel de juin 2015
  - ➔ mars - avril 2015

# Proposition de planning



# Pour obtenir une DM 3 fin 2015

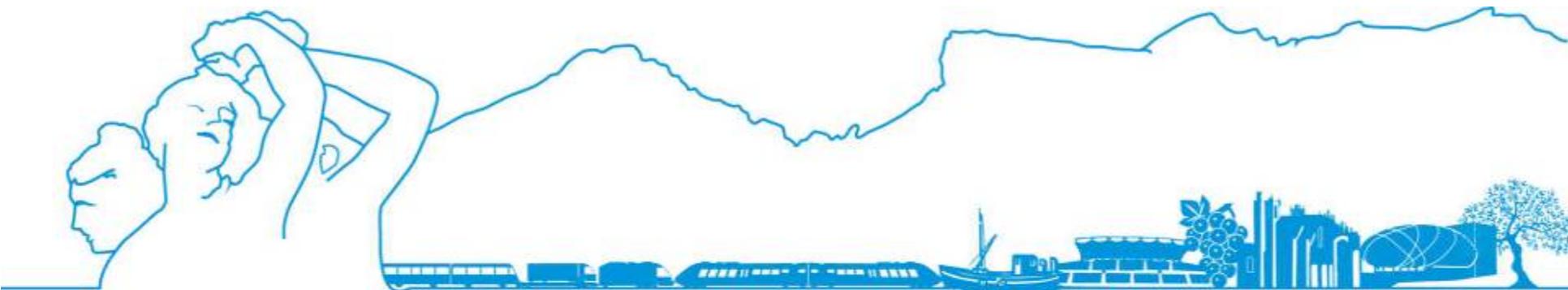
## ► Planning contraint → Choix du tracé fin 2015

- de 11 mois pour produire les études et mener la concertation

### PRINCIPALES TACHES DU SCENARIO A VALIDER

### DELAIS PREVISIONNELS

- Dernière délibération sur le financement des AF	< juillet 2014
- COPIL n°8	18 juin 2014
- Reprise effective des études Etape 2 – Phase 2	1 <sup>er</sup> septembre 2014
- COTECH n°10 – présentation AMC + proposition de tracé	19 septembre 2014
- COPIL n°9 - informatif	octobre 2014
- ≈ 5 réunions de commissions consultatives	octobre 2014
- ≈ 10 réunions publiques	mars-avril 2015
- Livrable « Optimisation du projet » (tracé/phasage/gare)	mi-mai 2015
- COTECH n°10 – choix du tracé + phasage + gare + racc.	mi-juin 2015
- COPIL n°9 – choix du tracé	fin juin 2015
- Consultation formelle du Préfet	+ 3 mois ( <i>hypothèse</i> )
- Décision ministérielle n°3	fin 2015



LISBOA – SALAMANCA – MADRID – BARCELONA – NARBONNE – MARSEILLE – VILNIUS  
SVERIGE – DANMARK – SUOMI – DEUTSCHLAND – SLOVENSKO – EESTI – SLOVENIJA – ELLÁS – PORTUGAL – ESPAÑA – POLSKA  
— PARIS — KØBENHAVN — CALAIS — DOVER — LONDON — MONTPELLIER — WARSZAWA — BRISTOL — BRUXELLES — PERPIGNAN — DEN HAAG — AMSTERDAM — DORTMUND — BÉZIERS — HANNOVER — BERLIN — N  
LISBOA – SÈTE – SALAMANCA – MADRID – BARCELONA – NARBONNE – MARSEILLE – VILNIUS  
BELGIQUE — UNITED KINGDOM — ČESKÁ REPUBLIKA — SVERIGE — DANMARK — SUOMI — DEUTSCHLAND — SLOVENSKO — EESTI — SLOVENIJA — ELLÁS — PORTUGAL — ESPAÑA — POLSKA — FR  
OUVERTURE — INNOVATION — INTERCONNEXION — PARTENARIAT — ÉCO-RESPONSABILITÉ — RÉSEAU — AVENIR — MOBILITÉ — ACCÈS — EUROPE — TERRITOIRES — ÉVOLUTION — PERFORMANCES  
BERLIN HAUPTBAHNHOF — LONDON SAINT PANCRAS — DUBLIN HEUSTON

**Comité de pilotage n° 8**  
**Ligne nouvelle Montpellier-Perpignan**  
**Montpellier – 18 juin 2014**